

**Arrêté du 5 juillet 2013 portant prolongation
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Boulogne-Billancourt
NOR : JUSB1317651A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 22 février 2013 de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, portant délégation au tribunal d'instance de Boulogne-Billancourt ;

Vu l'ordonnance de délégation des chefs de cour d'appel de Versailles en date du 6 juin 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

M. Serge BOULAY, adjoint administratif principal de 1ère classe, au tribunal d'instance de Courbevoie, délégué par décision des chefs de la cour d'appel de Versailles, en date du 6 juin 2013, est, à titre exceptionnel, pour une dernière période de 1 mois soit du 1er au 30 septembre 2013, nommé en qualité de régisseur intérimaire au tribunal d'instance de Boulogne-Billancourt.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Versailles en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 5 juillet 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK